
Nombre de membres

Séance du lundi 03 mai 2021

en exercice: 10

L'an deux mille vingt-et-un et le trois mai l'assemblée régulièrement convoqué le 27 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de Dominique DUCHESNE

Présents : 10

Sont présents: Dominique DUCHESNE, Thierry BARBARY, Ludivine HURAND, Hervé BOULMÉ, Fabrice DIDON, Patrick JOLLY, Patrice COLSON, Xavier TONDU, Muriel ROUGERIE, Ludivine AMADO

Votants: 10

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Ludivine HURAND

Projet de Contrat Rural

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les objectifs de la politique des contrats ruraux, élaborés conjointement par le Conseil Régional et le Conseil Départemental, et permettant de soutenir les projets de construction, de rénovation ou d'aménagement des communes de moins de 2.000 habitants et des syndicats de communes de moins de 3.000 habitants.

Chaque contrat peut inclure un ou plusieurs projets à réaliser sur trois ans, avec un montant maximum subventionné de 370 000 € HT.

Après un examen approfondi du territoire de la commune et des actions à entreprendre en cohérence avec les objectifs de développement fixés à moyen et long terme et compatible avec les documents d'urbanisme local en vigueur, il apparaît souhaitable de solliciter un Contrat rural portant sur les opérations suivantes :

- Achat d'un terrain + travaux pour création d'un parking - rue des Mousseaux
- Création d'un terrain multisport - rue de Louvin
- Aménagement d'un terrain avec création de jeux pour enfants - rue du Moulin
- Travaux de toiture et sacristie de l'église

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter sur l'emplacement et la création des jeux pour enfants et du terrain multisport.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'aménager le terrain se situant à l'angle de la rue du Moulin et de la rue des Epinettes en terrain de jeux pour enfants, à la place du terrain derrière l'église évoqué lors d'un précédent Conseil Municipal, dans la mesure où cet emplacement est plus grand, plus sécurisé et plus accueillant pour les familles.

Le Conseil Municipal avec 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, autorise l'aménagement du terrain au croisement de la rue du Moulin et rue des Epinettes avec création d'un parc de jeux pour enfants.

Concernant le terrain multisport, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la réhabilitation du terrain de basket actuel, situé à côté de l'atelier municipal, qui sera aménagé en terrain multisport.

Un débat s'ouvre sur les travaux de l'église et notamment la toiture, le Conseil Municipal demande à Madame le Maire de demander un nouveau devis, et ne confirme pas pour le moment l'intégration des travaux de l'église dans le contrat rural.

Considérant l'opportunité, par la conclusion d'un contrat rural, de bénéficier de subventions de la part de la Région et du Département pour le financement de ces projets.

Le Conseil Municipal s'engage à réaliser le contrat dans un délai maximum de trois ans à compter de la date d'approbation du contrat.

Tenue des bureaux de vote

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les prochaines élections départementales et régionales se dérouleront **les 20 et 27 juin 2021, de 8h à 18h**. Ce double scrutin, associé au protocole sanitaire en cours, nécessite une nouvelle organisation des bureaux de vote.

Afin de tenir le bureau de vote de la commune, Madame le Maire invite les conseillers municipaux à s'inscrire sur les différents créneaux horaires, jusqu'au dépouillement des bulletins.

Il convient de préciser aux personnes qui seront mobilisées pour la tenue du bureau de vote que la vaccination est fortement recommandée mais non obligatoire et que des attestations de priorité vaccinale seront transmises au membre du bureau de vote souhaitant se faire vacciner dans un des 13 centres de vaccination de Seine-et-Marne.

Informations Diverses

- **Stade de Foot** : Mr JOLLY informe le Conseil Municipal que pour la sécurité d'accès au stade au foot, des barrières vont être mise en place sur environ 175m au bout de la rue des Mousseaux.

- **Masques COVID-19** : Mr DIDON informe le Conseil Municipal que la distribution des boîtes de masques aux enfants scolarisés du CP à la Terminale, s'est bien déroulée avec des retours très positifs.

- **Panneaux de signalisation** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal du rendez-vous avec l'entreprise GIROD, vendredi 07 mai, pour l'établissement d'un devis.

La séance est levée à 21h30